



Communication sur le progrès en matière de bonnes pratiques

Le 10 novembre 2011,

PIERCAN inscrit la responsabilité sociale et environnementale au cœur de sa stratégie de développement, comme une garantie d'innovation et de pérennité.

Ainsi, depuis 2005, PIERCAN s'est engagé dans une démarche de développement durable, afin d'anticiper et de répondre aux besoins de ses clients, ainsi qu'à ceux des acteurs liés à l'entreprise (salariés, voisinage, institutions).

Je m'engage par la présente déclaration à apporter le soutien de la Société PIERCAN SAS aux dix principes du Pacte Mondial.

Principe 8 : Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Le comité Développement Durable mis en place depuis 2010, et composé de salariés volontaires de l'entreprise, a travaillé en 2011 sur le tri des déchets.

Ils ont étudié les déchets de tous les services et ont mis en place des solutions.

- Création de tri de déchets spéciaux
- Circuit du déchet pour qu'il soit utilisé jusqu'à devenir un déchet ultime ,

exemple des chiffons :

Avant, un service type « salle propre » utilisait un chiffon pour nettoyer une saleté et le jetait alors que le service d'entretien utilisait beaucoup de chiffons pour enlever la graisse des moteurs.

Dorénavant, le chiffon du service type « salle propre » est récupéré et est redonné au service d'entretien.

Bilan : MOINS DE CONSOMMATION DE MATIERES PREMIERES ET MOINS DE TRAITEMENT DE DECHET.

Principe 9 : Mise au point et diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Mise en fonctionnement d'un épurateur de composés organiques volatils respectueux de l'environnement

Lors de la fabrication de nos gants en caoutchouc, des Composés Organiques Volatils (COV) sont émises par le process.

Pour détruire ces COV avant rejet à l'atmosphère, nous avions un oxydateur thermique, **très fort** consommateur d'énergies fossiles (fioul).

Nous avons décidé de le remplacer, et pour cela nous avons travaillé en collaboration avec EDF Optimal Solutions.

Ensemble, nous avons cherché la solution la plus adaptée pour réduire l'impact de ce nouvel équipement en matière de consommation énergétique.

L'épurateur qui est mis en place, depuis juin 2011, est conforme à notre demande initiale : il adapte sa consommation d'énergie en fonction des débits variables de nos process, et de plus la dégradation des COV lui procure assez d'énergie pour fonctionner en autothermie.

**Bilan : DIMINUTION IMPORTANTE DE NOTRE IMPACT EN TERMES DE POLLUANTS DANS L'AIR
EMISSIONS 2 FOIS INFÉRIEURES AU SEUIL RÉGLEMENTAIRE**